

## Travaux de la Chambre

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DE L'ACCORD INTERVENU ENTRE L'AIEA ET LE  
GOUVERNEMENT ARGENTIN SUR L'APPLICATION DES  
GARANTIES COUVRANT LE RÉACTEUR CANDU

**L'hon. Allan J. MacEachen** (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer le texte d'un accord intervenu entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Argentine sur l'application des garanties. J'ai demandé à l'Agence la traduction authentique de ce texte en langue française que je déposerai ensuite. En raison de la possibilité de la clôture prochaine de la session, j'ai dérogé à la pratique établie qui consiste à déposer le document dans les deux langues officielles. J'espère que cette raison sera comprise.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

**M. l'Orateur:** Le député soulève-t-il la question de privilège à propos du dépôt de documents?

**M. Broadbent:** Non, monsieur l'Orateur. Votre Honneur a dit tantôt que les députés qui voulaient poser des questions de privilège portant sur les présumées activités du député de Kenora-Rainy River (M. Reid) devraient le faire à 12 heures et c'est ce que je fais.

**M. l'Orateur:** Je propose de passer à toutes les questions de privilèges se rapportant à cette question et auxquelles il n'a pas été donné suite, à l'occasion de l'étude des motions, c'est-à-dire dans quelques instants.

\* \* \*

● (1200)

## LES POIDS ET MESURES

RENVOI AU COMITÉ DU PROGRAMME DES ÉCHÉANCES POUR  
LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

**L'hon. Mitchell Sharp** (président du Conseil privé) propose:

Que l'ordre numéro (9) sous la rubrique intitulée «Affaires émanant du gouvernement» soit révoqué; et

Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit autorisé à étudier le programme gouvernemental fixant des échéances pour la conversion au système métrique.

**M. l'Orateur:** En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## L'ATTRIBUTION DE TEMPS À L'ÉTUDE DU BILL C-2

L'ordre du jour appelle: Motions

[M. Trudeau.]

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, à la suite de consultations entre les partis, entre les leaders à la Chambre, au sujet du bill C-2, je suis disposé à présenter une motion aux termes de l'article 75(A) du Règlement. Mais j'aimerais d'abord être assuré de l'appui des autres leaders de la Chambre—il y a eu entretien à propos d'une déclaration que ferait le ministre de la Consommation et des Corporations—et je vous prierais donc, monsieur l'Orateur, d'inviter les autres leaders à la Chambre à dire s'ils sont d'accord pour que l'on adopte aujourd'hui une motion présentée aux termes de l'article 75(A) du Règlement.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je suis toujours disposé à appuyer le président du Conseil privé quand il est question de justice et d'équité. Si le ministre de la Consommation et des Corporations est disposé à faire une déclaration, comme je crois le savoir, à propos d'une question litigieuse, je suis persuadé qu'il nous serait plus facile d'accepter le genre d'ordre dont parle le président du Conseil privé.

**M. Knowles** (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, monsieur l'Orateur. Selon nous, il y a accord sur la présentation d'une motion aux termes de l'article 75(A) du Règlement stipulant que, plus tard au cours de la session, en d'autres termes, à notre retour à la Chambre, le débat sur les motions qui restent à l'étape du rapport et sur la troisième lecture se limiterait à un total de deux jours.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Beaudoin:** Nous avons eu des discussions, monsieur le président, et nous sommes d'accord pour que le bill C-2 soit adopté dans deux jours.

**M. Ouellet:** Monsieur l'Orateur, si la Chambre est prête à limiter les débats sur le bill C-2 à deux jours, à l'automne, dans un esprit de coopération, je suis prêt à assurer les honorables députés que je présenterai, au moment approprié, un amendement à l'article 31.4, qui pourrait partiellement satisfaire l'honorable député de York-Simcoe (M. Stevens) sur la question des franchises. Cet amendement reprendrait en partie les termes de la motion n° 5 présentement inscrite au *Feuilleton*.

[Traduction]

**M. Sharp** propose:

Que, relativement au bill C-2, tendant à modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et la loi sur les banques et à abroger la loi ayant pour objet la modification de la loi modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel,

deux jours de séance seront désignés pour l'étude à l'étape du rapport, la troisième lecture et l'adoption de ce bill;

Qu'après avoir disposé de l'étape du rapport de ce bill, la Chambre abordera sur-le-champ l'étude de l'étape de la troisième lecture et de l'adoption de ce bill; et

Que, le deuxième de ces jours, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les affaires émanant du gouvernement lors de cette séance, toutes délibérations relatives au bill dont la Chambre est alors saisie seront interrompues et, si nécessaire, toute question nécessaire à l'expédition de l'étape du rapport, la troisième lecture et l'adoption de ce bill, sera mise aux voix, sur-le-champ, sans plus ample débat ni amendement.

(La motion est adoptée.)